

C.T.P.L du 20 février

L'OUTIL DE REDUCTION DES EMPLOIS POURSUIT
SON ŒUVRE

L'ORGANISATION DES REFORMES EGALEMENT

LA MOTION INTER-SYNDICALE DENONCANT LES MEFAITS DE L'ORE
EST ANNEXEE A CE TRACT

• BUDGET 2007



L'objectif prioritaire du budget 2007 est axé sur l'augmentation importante des dépenses de sécurité. En 2006, ce type de dépense s'élevait à 49652€, pour 2007, il est multiplié par 3 : 150000€.

La restructuration de la banque postale ne permet plus le dégagement des fonds des trésoreries dans les bureaux de poste où il n'y a plus qu'un agent.

La seule solution est de recourir aux services d'une société privée qui assure en toute discrétion le transfert des fonds, 11 postes ruraux sont concernés à ce jour.

C'est la démonstration exemplaire des conséquences néfastes de la privatisation des Services Publics sur le territoire. « La poste n'existe plus vive la banque postale »

1. Budget de fonctionnement

Les opérations immobilières au programme 2007.

- ✓ Réaménagement de la trésorerie de Metz Municipale qui s'élève à 36150€.
- ✓ Installation dans les locaux LAFAYETTE du service des Domaines qui se chiffre à 68085 €.
- ✓ Réinstallation de la Trésorerie de Creutzwald qui se monte à 46675€.

2. Budget d'équipement et entretien

- ✓ Rénovation de la Trésorerie de Dieuze pour 35000.
- ✓ Rénovation du hall d'accueil de la Trésorerie de ST Avold pour 15200€.
- ✓ Réfections des sols de la Trésorerie de Rohrbach les Bitche pour 2000€.
- ✓ Rénovation de la Trésorerie de Puttelange aux lacs pour 31800€.
- ✓ Réfection du sol du hall d'accueil de la Trésorerie de Phalsbourg pour 1000€.

Ce ne sont que quelques extraits des rubriques du budget 2007. Nous tenons le document complet en votre disposition.

• REGIME ARTT DU SERVICE DES DOMAINES

Un vote a été organisé dans ce service :

- ✓ 4 agents ont opté pour la typologie à 38 h.
- ✓ 3 agents ont opté pour la typologie à 38h30.

La formule retenue est donc 38h à partir du 1^{er} avril 2007.

• RESTRUCTURATION DU RECOUVREMENT AMIABLE

A l'horizon 2008, il y aura la création d'un centre prélèvement services qui sera chargé de renseignements et contrats de mensualisation.

Au même titre que les centres d'encaissements de chèques qui fonctionnent de surcroît souvent avec des contractuels, nous pouvons d'hors et déjà nous interroger sur le devenir de la mission recouvrement et des conséquences sur les conditions de travail.

• ACCUEIL FINANCES

L'expérimentation n'a réellement démarré qu'en octobre 2006. Différentes enquêtes ont été menées auprès des usagers qui sont globalement satisfaits de l'accueil. Les questionnaires proposés aux agents expriment des difficultés liées essentiellement aux formations jugées trop courtes et trop éloignées des dates d'échéances, ainsi que la nécessité de pouvoir s'appuyer sur l'aide d'un guide utilisateur. Le besoin se fait sentir de participer à des stages pratiques dans les CDI. Un bilan des expérimentations va être mené dans les 2 directions locales pour mesurer les attentes et les besoins des acteurs de l'accueil Finances.

La CGT ne manquera pas de recueillir votre ressenti sur cette expérimentation à l'occasion des visites de postes prévues prochainement.

• QUESTIONS DIVERSES

Abonnement parking.

Les représentants CGT ont interpellé le TPG sur les risques de voir disparaître les abonnements au parking St Thiebault. Le TPG a exprimé son inquiétude sur ce sujet mais n'a pas pu nous assurer d'une suite favorable.



Dans ce climat d'incertitude nous envisageons de mener des actions plus concrètes, afin de faire aboutir ce dossier dans l'intérêt des agents.



Remboursement partiel des frais de transport.

Vous trouverez ci-dessous le courrier que la CGT a envoyé le 14 février au TPG pour lui demander les modalités d'application du décret n° 2006-1663 du 22 décembre 2006. Une note de service sera diffusée aux agents par messagerie.



Conservez tous vos titres de transports, ils vous seront demandés ultérieurement.

A l'heure où nous imprimons cette diffusion, la direction n'avait pas daigné répondre à notre courrier.



Metz le 14 février 2007

M. le Trésorier Payeur Général
de la Moselle

Objet : maintien en poste de certains personnels des établissements de travail

Fait le 14 février 2007, le Trésorier Payeur Général de la Moselle a l'honneur de vous adresser ce jour le 22 décembre 2006, le décret n° 2006-1663 du 22 décembre 2006 relatif aux modalités d'application des déplacements effectués entre le lieu de résidence habituelle et le lieu de travail des personnels de l'Etat et des établissements publics administratifs de l'Etat travaillant hors Ile-de-France.

Ce décret prévoit entre autre plusieurs modalités de prise en charge dont :

- le versement mensuel à l'agent, liquidé comme les autres éléments de paie, et qui figure à ce titre sur le bulletin de paie
- une participation résultant d'une convention établie entre le(s) transporteur(s) et l'administration employeur permettant une prise en charge directe sur le coût de l'abonnement souscrit par l'agent un système combinant les deux modalités ci-dessus.

A notre connaissance, il n'y a pas eu d'information au personnel sur les modalités exactes de l'application de ce décret dans notre ministère à ce jour.

C'est pourquoi je vous serais gré de bien vouloir me faire parvenir les modalités d'application du décret dans votre direction, plus précisément :
sur le formulaire de demande de prise en charge
les pièces justificatives à joindre selon le mode de transport public utilisé
les modalités de versements ou de conventions choisies
à partir de quelle date les demandes pourront être adressées.

Je vous rappelle, comme stipulé dans le décret que le remboursement sera effectué sur la présentation d'un justificatif nominatif. (§ 9 mesures de contrôles : pour être admis à la prise en charge partielle, les titres doivent être nominatifs et conformes aux règles de validité définies par le transporteur qui les a émis.).

Or depuis le 1^{er} février 2007, la SNCF en partenariat avec la Région Lorraine ne délivre plus de billets TER, mais les abonnés se sont vus attribuer une carte magnétique (dénommée carte « Simpli Cités ») et que le justificatif fourni par les gares est un simple ticket (semblable à un reçu de carte bleue), sans précision de l'identité de l'acheteur mais toutefois siglé SNCF et portant le numéro de l'abonné.

Etant donné son application à partir du 1^{er} janvier 2007, il devient urgent d'avoir ces éléments à la disposition du personnel d'autant que la majorité des abonnements de travail sont mensuels à reconduction non tacite ce qui oblige actuellement à conserver tous les justificatifs du mois de janvier notamment, chose que certains n'ont pas fait par habitude.

Francis SCHMELTER,

Secrétaire départemental
SNT CGT Moselle

• HELIOS : ALERTE(S) GENERALE(S)



Lors du CTPL qui s'est déroulé le mardi 20 février 2007, un des points à l'ordre du jour était le déploiement d'Hélios en 2007. En Moselle se sont 8 postes qui travaillent actuellement avec cette application. Il est prévu d'en faire basculer 8 de plus cette année. En effet, le basculement de Maizières, initialement prévu le 11 juin 2007 est reporté à plus tard. Du rêve...

C'était en janvier 2005, lors de la formation Hélios, un agent chantait :

« J'aime la bannette, savez-vous comment ? Quand elle est bien pleine avec du travail dedans »

... à la réalité !

Rapidement, un 2ème couplet a vu le jour :

« J'aime la bannette, savez-vous pourquoi ? Quand il y a des alertes : ça me laisse pantois ! »

Ce que n'imaginait certainement pas cet agent, c'est que 2 années et quelques dizaines de versions plus tard cette ritournelle serait toujours d'actualité.

Les différentes OS représentatives et la CGT n'ont pas manqué de rappeler les graves dysfonctionnements actuels de l'application :

- ✓ lourdeur des manipulations
- ✓ temps de réponse souvent important
- ✓ encaissements de masse aléatoires
- ✓ déconnexions intempestives
- ✓ corrections des anomalies lors des prises en charges de mandats ou de titres longues et fastidieuses
- ✓ difficultés voire impossibilité d'effectuer du recouvrement contentieux correctement
- ✓ absence de visibilité au niveau des schémas d'écritures

La liste est non exhaustive et pourtant...



Pourtant, malgré une pause qualité de plusieurs mois, il s'avère qu'Hélios est encore incapable d'assurer les opérations de base de la comptabilité publique (ex : l'édition des comptes de gestion).

Les réponses de la direction



Tout est fait pour améliorer cette application. Il faut lui laisser (beaucoup ?) du temps avant de devenir celle qu'on espérait. Par contre, c'est au personnel de s'adapter à l'application et à changer ses méthodes de travail, notamment pour les postes travaillant avant sur CLARA (consultation et encaissement des titres par budget et non par le nom).

Quant aux difficultés à faire des poursuites (non prise en charge par Hélios de l'OTD), elles n'empêchent pas de le faire manuellement... En tout état de cause, il n'est pas question à l'heure actuelle de faire basculer les « gros » postes (HTR, plus de 20 budgets etc...). Ceux-ci ne passeront à Hélios qu'à la fin du déploiement. A propos, la date butoir initialement retenue du 31/12/2008 est abandonnée. L'objectif restant tout de même de faire basculer le maximum de postes à cette date. Après les 8 postes prévus en Moselle en 2007, il resterait donc 25 postes à faire basculer après le 01/01/2008.

Les OS ont également soulevé la nécessité d'une formation complémentaire pour les agents après quelques semaines passées « à se faire la main » sur Hélios. Bien qu'étant intéressante, la mise en place d'une seconde formation plus poussée et surtout plus spécifique paraît délicate. Dans la mesure où Hélios augmente considérablement la charge de travail et comme il est question de réduction d'effectifs dans le département, il sera difficile de trouver le temps nécessaire à cette nouvelle formation.

Le calendrier prévisionnel de basculement des postes en 2007 s'établit comme suit :

Poste concerné	Date prévisionnelle
SIERCK	12/03/2007
ALGRANGE	12/04/2007
HAYANGE	14/05/2007
FREYMING	09/07/2007
PUTTELANGE	Septembre 2007
SARRALBE	Septembre 2007
AUDUN	Octobre 2007
MOYEUVE GRANDE	Novembre 2007
VIGY	Décembre 2007

L'avis de la CGT

Devant les difficultés rencontrées par les postes de moyenne importance (ex : la Paierie Départementale) la CGT a exprimé ses inquiétudes sur la capacité des petits postes à fonctionner avec cette application tant que celle-ci ne sera pas stabilisée et améliorée. En effet, les prochains postes ont moins de 7 agents. Pour la direction il semble que le plus important soit la motivation du chef de poste. Quant au personnel, il ne semble pas être convié au dialogue !

Il est urgent d'arrêter totalement les basculements et que soit fait un état des lieux des différentes versions de l'application, du temps et des moyens pour consolider les comptes actuellement sous Hélios.

Le SNT-CGT demande un CTPC spécifique sur l'ensemble des problèmes, application, déploiement, réalité des basculements effectués, pour qu'enfin en dehors des annonces successives, de véritables solutions soient trouvées.

Vos représentants CGT en CTPL: Raymonde VITALI (titulaire), Florence MIGRENNE (suppléante) et Jean Marc BRAUNN (expert Hélios)



MOSELLE

CTPL DU 20 FEVRIER 2007

Comme chacun le sait aujourd'hui, ORE n'est qu'un outil au service de la politique dogmatique de suppression d'emplois.

Les Organisations Syndicales ne cessent de réclamer un recensement réel de l'ensemble des charges qui pèsent sur les postes et services.

Vous allez nous demander, une fois de plus, Monsieur le Président, de nous prononcer sur vos propositions de réaffectation et de transferts d'effectifs entre postes du département et entre services de la TG.

Pour nous cet exercice n'est rien d'autre qu'un ajustement marginal des résultats arithmétiques d'une "moulinette" technocratique.

Nous refusons d'entrer dans cette mascarade, et de discuter de la pertinence des amputations d'effectifs imposées à certains postes pour apporter à d'autres ce que la "moulinette" veut bien leur accorder cette année.....avant de le leur retirer peut être l'an prochain!!!

Pour toutes ces raisons, et surtout parce que nous rejetons la politique de suppression d'emplois, nous refusons d'aborder ce point de l'ordre du jour et de voter sur cette question.

LES CHIFFRES DE L'ORE

	Effectif théorique des emplois implantés au 31 décembre 2006			Effectif réel implanté B + C	PROPOSITION de la Direction Locale	ORE 2006	VENTILATION B	VENTILATION C	DIFFERENCE B	DIFFERENCE C
	B	C	TOTAL							
ALBESTROFF	2,0	2,0	4,0	2,6	4,0	-	2,0	2,0	-	-
ALGRANGE	2,0	3,0	5,0	5,0	5,0	-	3,0	2,0	1,0	- 1,0
ARS sur Moselle	2,0	4,0	6,0	7,4	6,0	-	2,0	4,0	-	-
AUDUN le TICHE	1,0	3,0	4,0	4,6	4,0	-	1,0	3,0	-	-
CHATEAU SALINS	1,0	1,5	2,5	3,9	2,5	-	1,0	1,5	-	-
COURCELLES CHAUSSY	1,0	2,0	3,0	2,8	3,0	-	2,0	1,0	1,0	- 1,0
DELME	1,0	2,0	3,0	2,8	3,0	-	1,0	2,0	-	-
DIEUZE	1,5	2,5	4,0	4,7	4,0	-	1,5	2,5	-	-
FENETRANGE	1,0	2,0	3,0	1,8	3,0	-	1,0	2,0	-	-
FLORANGE	3,0	4,5	7,5	7,2	7,5	-	3,0	4,5	-	-
FONTOY	3,0	5,0	8,0	6,8	8,0	-	3,0	5,0	-	-
HAYANGE	3,0	3,0	6,0	6,4	6,0	-	3,0	3,0	-	-
LORQUIN	3,0	4,0	7,0	7,1	7,0	-	4,0	3,0	1,0	- 1,0
MAIZIERES les METZ	4,5	5,5	10,0	10,7	10,0	-	4,5	5,5	-	-
METZ ESPLANADE	9,0	10,0	19,0	18,9	19,0	-	9,0	10,0	-	-
METZ MUNICIPALE	5,0	6,0	11,0	11,4	11,0	-	4,0	7,0	- 1,0	1,0
METZ SERPENOISE	8,0	9,0	17,0	17,0	16,0	- 1,0	8,0	8,0	-	- 1,0
METZ/THONVILLE HOSPITALIERS	13,0	15,0	28,0	26,9	28,0	-	11,0	17,0	- 2,0	2,0
METZERVISSE	3,0	3,5	6,5	6,9	6,5	-	3,0	3,5	-	-
MONTIGNY	8,0	10,0	18,0	17,7	17,0	- 1,0	7,5	9,5	- 0,5	- 0,5
MOYEUVE GRANDE	4,0	4,0	8,0	8,1	8,0	-	4,0	4,0	-	-
PAIERIE DEPARTEMENTALE	8,0	11,0	19,0	18,0	19,0	-	9,0	10,0	1,0	- 1,0
PAIERIE REGIONALE	2,0	3,0	5,0	5,2	5,0	-	2,0	3,0	-	-
PHALSBOURG	2,0	4,0	6,0	4,8	6,0	-	2,0	4,0	-	-
REMILLY	1,0	1,5	2,5	2,9	2,5	-	1,0	1,5	-	-
ROMBAS	6,0	7,5	13,5	12,2	13,0	- 0,5	6,0	7,0	-	- 0,5
SARREBOURG	7,0	8,0	15,0	15,3	15,0	-	7,0	8,0	-	-
SIERCKS les BAINS	1,0	3,0	4,0	4,6	4,0	-	2,0	2,0	1,0	- 1,0
THONVILLE MUNICIPALE	4,0	6,0	10,0	10,8	10,0	-	4,0	6,0	-	-
THONVILLE 3 FRONTIERES	8,0	9,5	17,5	18,1	17,5	-	8,0	9,5	-	-
VERNY	2,5	4,0	6,5	5,9	6,5	-	2,5	4,0	-	-
VIC sur SEILLE	1,0	1,0	2,0	2,0	2,0	-	1,0	1,0	-	-
VIGY	1,0	2,5	3,5	3,9	3,5	-	2,0	1,5	1,0	- 1,0
TOTAL POSTES TG	122,5	162,5	285,0	284,4	282,5	-2,5	125,0	157,5	2,5	-5,0

BITCHE/VOLMUNSTER	5,0	6,5	11,5	9,8	11,5	-	5,0	6,5	-	-
BOULAY	2,0	3,0	5,0	5,3	5,0	-	2,0	3,0	-	-
BOUZONVILLE	3,0	3,0	6,0	6,1	6,0	-	3,0	3,0	-	-
CREUTZWALD	5,0	6,5	11,5	11,3	11,5	-	5,5	6,0	0,5	- 0,5
FAULQUEMONT	5,0	6,0	11,0	9,9	11,0	-	5,0	6,0	-	-
FORBACH PORTE de France	9,5	13,0	22,5	20,5	21,5	- 1,0	9,5	12,0	-	- 1,0
FREYMING MERLEBACH	4,0	7,0	11,0	10,1	11,0	-	4,0	7,0	-	-
GROSTENQUIN/MORHANGE	2,0	3,5	5,5	4,8	5,0	- 0,5	2,0	3,0	-	- 0,5
PUTTELANGE aux LACS	2,0	2,5	4,5	4,0	4,5	-	2,0	2,5	-	-
ROHRBACH les BITCHE	2,0	3,5	5,5	5,6	5,5	-	2,0	3,5	-	-
SAINT AVOLD	10,0	11,0	21,0	20,3	21,0	-	11,0	10,0	1,0	- 1,0
SARRALBE	1,0	1,5	2,5	2,0	2,5	-	1,0	1,5	-	-
SARREGUEMINES Centre/Campagne	5,0	5,5	10,5	10,5	10,5	-	5,0	5,5	-	-
SARREGUEMINES MUNICIPALE	5,0	7,0	12,0	12,1	12,0	-	5,0	7,0	-	-
TOTAL POSTES RF	60,5	79,5	140,0	132,3	138,5	-1,5	62,0	76,5	1,5	-3,0

RECETTES FINANCES	6,0	5,0	11,0	8,1	10,5	- 0,5	6,0	4,5	-	- 0,5
--------------------------	-----	-----	------	-----	------	-------	-----	-----	---	-------

TOTAL SECTEUR RF	66,5	84,5	151,0	140,4	149,0	-2,0	68,0	81,0	1,5	-3,5
-------------------------	-------------	-------------	--------------	--------------	--------------	-------------	-------------	-------------	------------	-------------

LES CHIFFRES DE L'ORE

	Effectif théorique des emplois implantés au 31 décembre 2006			Effectif réel implanté B + C	PROPOSITION de la Direction Locale	ORE 2006	VENTILATION B	VENTILATION C	DIFFERENCE B	DIFFERENCE C
	B	C	TOTAL							
RECOUVREMENT IMPOTS	6,0	5,0	11,0	9,7			6,0	5,0	-	-
PROD DIVERS/AMENDES/TU	3,0	4,5	7,5	7,8	17,5	- 1,0	3,0	3,5	-	- 1,0
CONTRÔLE FINANCIER	6,0	3,0	9,0	7,6	9,0	-	6,0	3,0	-	-
DEPENSES ETATS	13,0	14,0	27,0	26,2	25,0	- 2,0	11,0	14,0	- 2,0	-
SERVICES CEPL	5,0	3,0	8,0	9,2	8,0	-	5,0	3,0	-	-
COMPTABILITE/CAISSE	6,5	7,5	14,0	14,0	14,0	-	7,5	6,5	1,0	- 1,0
DEPOTS SERVICES FINANCIERS	6,5	5,0	11,5	13,2	11,5	-	6,5	5,0	-	-
PERSONNEL/MATERIEL	4,5	8,0	12,5	13,2	12,5	-	4,5	8,0	-	-
LIAISON RECOUVREMENT	2,5	3,5	6,0	6,5	6,0	-	2,5	3,5	-	-
LIAISON REMUNERATION	12,0	25,0	37,0	35,8	34,0	- 3,0	11,0	23,0	- 1,0	- 2,0
CENTRE REGIONAL PENSIONS	6,0	13,0	19,0	18,1	18,5	- 0,5	6,0	12,5	-	- 0,5
CLM Permanent OS				2,0						
TG HORS DOTATION	71,0	91,5	162,5	163,3	156,0	-6,5	69,0	87,0	-2,0	-4,5
DI DEPANNAGE CMIB	2,0		2,0	1,8	1,0	- 1,0	1,0		- 1,0	
MEEF	1,0		1,0	1,0	1,0	-	1,0		-	
DEEF ACTION ECONOMIQUE	3,0		3,0	4,0	3,0	-	3,0		-	
CONTRÔLE REDEVANCE	2,0	2,0	4,0	4,0	4,0	-	2,0	2,0	-	
SECRETARIAT ACCUEIL	1,0	5,0	6,0	4,0	6,0	-	2,0	4,0	1,0	
FORMATION CONTRÔLE		0,5	0,5	1,0	0,5	-		0,5	-	
AGENTS SERVICES		11,0	11,0	10,7	11,0	-		11,0	-	
FONCTIONS SPECIFIQUES		1,0	1,0	1,0	1,0	-		1,0	-	
POLE SPL	3,0		3,0	3,9	4,0	1,0	3,0	1,0	-	
TG DOTATION	12,0	19,5	31,5	31,4	31,5	0,0	12,0	19,5	0,0	0,0

TOTAL TG	83,0	111,0	194,0	194,7	187,5	-6,5	81,0	106,5	-2,0	-4,5
-----------------	-------------	--------------	--------------	--------------	--------------	-------------	-------------	--------------	-------------	-------------

AGENT ENQUETEUR	1,0		1,0	1,0	1,0	-	1,0		-	-
ERD/ERR	13,0	13,0	26,0	24,7	24,0	- 2,0	14,0	10,0	1,0	- 3,0
TOTAL EMPLOIS MUTUALISES	14,0	13,0	27,0	25,7	25,0	-2,0	15,0	10,0	1,0	-3,0

RECAPITULATION DE L'ORE SUR LE DEPARTEMENT

POSTES COMPTABLES SECTEUR TG			285,0	284,4	282,5	- 2,5	125,0	157,5	2,5	- 5,0
POSTES COMPTABLES SECTEUR RF			140,0	132,3	138,5	- 1,5	62,0	76,5	1,5	- 3,0
TOTAL POSTES COMPTABLES			425,0	416,7	421,0	-4,0	187,0	234,0	4,0	-8,0

RECETTE FINANCES			11,0	8,1	10,5	- 0,5	6,0	4,5	-	- 0,5
TRESORERIE GENERALE			162,5	163,3	156,0	- 6,5	69,0	87,0	- 2,0	- 4,5
TOTAL POSTES COMP,TG RF			598,5	588,1	587,5	-11,0	262,0	325,5	2,0	-13,0

DOTATION			31,5	31,4	31,5	-	12,0	19,5	-	-
TOTAL TG RF DOTATION			630,0	619,5	619,0	-11,0	274,0	345,0	2,0	-13,0

EMPLOIS MUTUALISES			27,0	25,7	25,0	- 2,0	15,0	10,0	1,0	- 3,0
---------------------------	--	--	-------------	-------------	-------------	--------------	-------------	-------------	------------	--------------

TOTAL GENERAL			657,0	645,2	644,0	-13,0	289,0	355,0	3,0	-16,0
----------------------	--	--	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	--------------	------------	--------------